

LA FILIÈRE BLÉ DUR SE MOBILISE

Le ministre de l'Agriculture a réuni hier tous les acteurs du blé dur et les distributeurs. La filière des céréales, qui s'est engagée à éviter toute rupture d'approvisionnement, a expliqué la nécessité de la prise en compte par la grande distribution des cours des céréales et des surcoûts de chaque maillon dans le prix final des pâtes.

Le ministre de l'Agriculture réunissait hier la filière céréalière, les fabricants de pâtes et les distributeurs dans un contexte de baisse importante de la récolte de blé dur dans le monde (notamment au Canada, 1^{er} producteur mondial) et de stocks historiquement faibles à l'origine de l'évolution à la hausse des cours ces dernières semaines. Au cours de cette réunion, il a été rappelé que le marché du blé dur, marché de gré à gré, n'est soumis à aucune spéculation et que le prix dépend uniquement des récoltes et des stocks disponibles.

Les producteurs de blé dur ont souligné les difficultés spécifiques à cette culture et les impasses culturelles existantes notamment en termes de recherche variétale et de protection des plantes. Surtout, malgré une progression en 2021 des rendements et des surfaces de blé dur en France (production de +21.7 % entre 2020 et 2021), il a été rappelé combien les surfaces se sont effondrées en France ces dernières années (- 50 % entre 2010 et 2020) en raison de l'impossibilité pour les producteurs de se rémunérer justement.

Face à cette situation, Intercéréales a soutenu, auprès des représentants de la grande distribution, la demande de répercussion aux consommateurs des prix et des surcoûts de chaque maillon. En effet, les conditions difficiles de récolte de la moisson 2021 entraînent un surcoût important pour les collecteurs qui doivent faire un travail nécessaire pour trier les bons grains et ainsi garantir une qualité optimale. De même, les fabricants de pâtes comme tous les acteurs de la chaîne, au-delà de la seule augmentation des cours du blé dur, subissent une augmentation générale des coûts de production (énergie, logistique, emballages, etc.) qui doit être répercutée au risque de mettre en péril l'ensemble de la production.

Enfin, Intercéréales s'est engagé à continuer le travail, lancé début 2021, afin de garantir une relance pérenne du blé dur en France. D'ici la fin du mois de septembre, des travaux se tiendront avec l'ensemble des acteurs de la filière et les distributeurs afin de préciser les moyens et conditions de cette réussite collective.

« Il faut une prise de conscience collective pour pérenniser une filière d'excellence agricole et agroalimentaire française et permettre à chaque maillon d'obtenir une juste rémunération » déclare Jean-François Loiseau, président d'Intercéréales.

A PROPOS D'INTERCÉREALES

Association privée à but non lucratif, Intercéréales est l'interprofession représentative de la filière des céréales. Créée à l'initiative des organisations professionnelles du secteur céréalière, elle a été reconnue officiellement par les Pouvoirs Publics par arrêté du 19 décembre 2003.

L'interprofession a pour objet de développer les filières céréalières en France. Elle réunit les acteurs représentant le secteur de la production (blé tendre, blé dur, orge, maïs, avoine, triticale, seigle, sorgho et riz), de la collecte, de la commercialisation et de la première transformation (amidon, alimentation animale, farine, malt, semoule).

CONTACTS PRESSE

Elise Fornero : 06 63 55 70 78 - elisefornero@forelconseil.com
Déborah Zeitoun : 06 25 69 87 59 - deborahzeitoun@dz-conseil.com